

Ile-de-France Initiative, soutien solidaire des créateurs

La plate-forme d'aide à la création d'entreprise Ile-de-France Initiative a épaulé plus de mille projets en 2011.

DOSSIER RÉALISÉ PAR CORALIE DONAS



17,6

millions d'euros : c'est le montant total des prêts d'honneur à taux zéro accordés en 2011 par Ile-de-France Initiative.

« **L**a solidarité territoriale permet de lever le seul obstacle qui s'oppose à une bonne idée pour créer une entreprise : l'élément financier », résume Edouard de Penguilly, président d'Ile-de-France Initiative. C'est, dans la région, le premier réseau de soutien à la création d'entreprise et d'accompagnement des entrepreneurs. L'association regroupe 18 plates-formes franciliennes et fait partie du réseau national France Initiative, présent sur tout le territoire à travers 238 ancrages. Par des prêts d'honneur à taux zéro accordés à de futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise, la structure les aide à rassembler des fonds propres et à monter l'ingénierie financière de leur projet afin de décrocher un prêt qui leur permettra de lancer leur activité. « Aucun dossier que nous avons jugé bon n'a été refusé par une banque, souligne Edouard de Penguilly. Actuellement, c'est tout de même plus difficile qu'il y a trois ou quatre ans, il faut faire le tour de quelques établissements financiers pour en trouver un qui accompagne le porteur de projet. Mais cela rend notre travail encore plus important ! »

Des parrains bénévoles

Selon les chiffres parus la semaine dernière, le montant moyen des prêts d'honneur accordés en Ile-de-France est de 13 979 €. En 2011, ils ont permis de mobiliser plus de 100 millions d'euros de prêts bancaires, et de financer 1 205 projets de création et de reprise de société. Les néo-entrepreneurs sont accompagnés par des parrains bénévoles, chefs d'entreprise retraités ou en activité et cadres qui les guident durant les premières années de leur activité. En Ile-de-France, 67 % des bénéficiaires étaient à la recherche d'un emploi, 15 % des salariés.



L'entreprise de services à la personne Easy Day, basée à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), a reçu l'aide du réseau Ile-de-France Initiative. (PICTURETANK/S. ZAUBITZER.)

La région Ile-de-France, la Caisse des dépôts et consignations, le fonds européen Feder et le fonds de revitalisation comptent parmi les financeurs d'Ile-de-France Initiative. La plate-forme développe aussi l'épargne salariale solidaire pour contribuer à son fonds. Les projets soutenus sont dans tous les secteurs d'activité : artisanat, commerce, services à la personne, finance... « La tendance va au renouveau de l'esprit industriel, remarque Edouard de Penguilly, en Seine-Saint-Denis, par exemple, se développent des entreprises d'éco-industrie. » Ile-de-France Initiative vient également de lancer un prêt croissance destiné aux entreprises existantes, un dispositif expérimental qui sera prochainement étendu sur tout le territoire.

L'AVIS DE...



(FREDERIC SENARD)

▷ **Raphaël LEBAS**, 26 ans, cocréateur de Aëdle, société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'accessoires audio haut de gamme à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine)

« Ils nous ont donné confiance, en nous et en notre projet »

Comment a démarré votre projet de création d'entreprise ?

Avec Baptiste Sancho, nous nous sommes rencontrés au Japon, où nous sommes partis dix mois en 2009 dans le cadre de nos études à l'école de commerce Audencia à Nantes. Nous nous y sommes imprégnés de beaucoup de concepts que nous voulions

importer. Cette envie d'entreprendre s'est confirmée lors de notre stage de fin d'études dans une société de média belge dynamique où nous avons analysé des projets d'investissement. Nous avons démarré Aëdle dans l'idée de créer un produit industriel. Je suis passionné de musique et le choix s'est porté sur des casques audio haut de gamme par leur acoustique, leurs composants et leur design.

Comment s'est monté le financement ?

Nous avons intégré en 2011 l'incubateur de notre école qui nous a

aussi accordé une bourse de 10 000 €. Cela nous a permis de financer les premières recherches. Nous avons trouvé Hauts-de-Seine Initiative sur Internet, en cherchant de nouveaux financements. Nous avons tout de suite été pris en charge par une conseillère qui nous a aidés à structurer notre projet, à monter notre plan de financement. Nous avons ainsi pu décrocher un prêt d'honneur de 20 000 €, ainsi qu'une garantie bancaire conjointe de Hauts-de-Seine Initiative et France Initiative de 40 000 €. Cela nous a permis d'être solides face aux banques, et de décrocher un prêt de 60 000 €. Nous avons aussi investi nos économies personnelles dans le projet.

Comment avez-vous été suivis par Hauts-de-Seine Initiative ?

Notre conseillère nous a aidés à hiérarchiser nos idées, à monter le dossier, en nous briefant pour rencontrer les banques. Cela permet vraiment de prendre confiance dans son entreprise et en soi, ce qui est très important pour aller décrocher d'autres financements auprès des banques ou d'investisseurs privés.